



# LE P'TIT JOURNAL D'OISSEL #114





*Bonne  
année*

*2022*




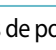
# Près de chez vous

## À LA CANTINE (menus sous réserve de modifications)


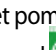


Lundi 10 janvier

Macédoine de légumes mayonnaise  - Goulasch de bœuf à la hongroise  
ou brochette de poisson sauce oseille  - Haricots verts - Vache qui rit  - Viennois vanille - Pain bio normand 

Mardi 11 janvier


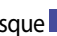

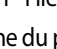

Concombre vinaigrette  - Nems au poulet ou omelette au fromage - Poêlée ratatouille - Camembert  - Pomme royal gala  - Pain bio normand 

Mercredi 12 janvier


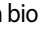

Carottes rapées aux raisins  - Cubes de poisson blanc et saumon  - Poêlée de légumes et pommes sautées - Roitelet  - Poire au chocolat chantilly - Pain bio normand 

Goûter : Pain beurre confiture

Jeudi 13 janvier

Salade Coleslaw  - Lasagnes végétariennes  - Salade verte - Saint-Paulin  - Gateau basque  - Pain bio normand 

Vendredi 14 janvier

Saucisson sec et ail fumé cornichon - Filet de poulet sauce champignons  ou crousti fromage - Riz pilaf - Bûche du pilat  - Salade de fruits - Pain bio normand 

 Origine France -  Pêche durable -  Menu végétarien -  Agriculture biologique -  Méditerranéen

## VOS PETITES ANNONCES

### A VENDRE

● **Clôture** avec soubassement (grillage + lattes couleur beige) avec portillon, 11m de long, **radiateur** électrique à fluide 1800w programmable, **canapé** convertible 3-4 places, tissu marron, avec tiroir de rangement.

06 46 22 10 37

### EMPLOI

● **Cherche heures de ménage et/ou repassage.**

06 66 12 64 87

● Cherche emploi à temps partiel d'**agent d'entretien.**

06 56 73 08 70

● Particulier **propose petits travaux/**

**dépannages en plomberie/chauffage** (toilettes, sdb...).

07 87 84 41 45

### CHERCHE

● **Personne pour poser des ventouses** afin de soigner une bronchite sévère. 02 35 64 76 24 (aux heures de repas)

## SANTÉ

### DE GARDE LA NUIT ET LE WEEK-END

**Médecins :** en soirée, le week-end et les jours fériés : 116 117.

#### Infirmières :

M<sup>mes</sup> Bignet, Loisel et Rosay : 06 22 62 87 00.

M<sup>me</sup> Dujardin : 06 67 62 07 61.

M<sup>mes</sup> Guendouzi, El Kadiri et Flores-Ribeiro : 06 59 26 71 11.

M<sup>mes</sup> Guyard, Capron, M. et M<sup>me</sup> Dumont : 02 35 65 34 49.

M<sup>me</sup> Marchand et M. Saussey-Guillaumat : 06 09 98 64 39,

06 15 84 37 63, 02 35 61 60 74.

M<sup>me</sup> Pétra : 07 72 02 78 73, 06 15 18 82 09.

**Pharmacies :** Le syndicat des pharmaciens vous informe par téléphone des permanences du jour au 32 37 (34 cts/mn + coût opérateur).

**Pour le chirurgien-dentiste,** contactez-le au 02 35 15 81 27.

## ÉTAT CIVIL

**Naissances :** Lucie Gelhay, Lila Djeffal

**Décès :** Bernard Dailloux, Claude Cordier, Henriette Murier, Madeleine Crété, Madeleine Dupray, Claude Sel, Janine Rebiai.

## Remerciements

● Les enfants, les petits-enfants et les arrière petits-enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de M<sup>me</sup> **Sakhria Bouaziz**, en particulier M. le Maire Stéphane Barré, Thierry Foucaud, le cabinet d'infirmières Guendouzi et son médecin traitant le Dr Nouet.

● M<sup>me</sup> Maryse Abdelhady, sa fille, ainsi que son époux, et son petit-fils remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs marques d'amitié lors du décès de M<sup>me</sup> **Josiane Hamard**, en particulier la ville d'Oissel et le personnel du Quesnot.

● Suite au décès de M<sup>me</sup> **Monique Peudevin née Lemetayer**, M<sup>me</sup> Yolande Lebret, sa belle-sœur, ses sœurs et la famille remercient le CCAS d'Oissel, les aides à domicile, le cabinet infirmier Biguet et les infirmières de l'HAO, les voisins ainsi que M<sup>me</sup> Neveu, pour son accompagnement et son dévouement jusqu'à sa fin de vie.

## LES RÉSULTATS

### FOOTBALL

1B/Yvetot : 0-0

U18 R1/Gonfreville : 3-5

U15 R/Roumois : 18-0

### HANDBALL

Sen Matin/Bray : 27-21

## LES RENCONTRES

### FOOTBALL

Samedi 8 janvier

Stade Marcel-Billard

18h : 1<sup>re</sup> / Dieppe

### HANDBALL

Au complexe Germinal

Samedi 8 janvier

14h45 : -13/Buquet Elbeuf

16h : -15/Octeville-sur-Mer

### BASKETBALL

Au complexe Germinal

Samedi 8 janvier

20h : 1<sup>re</sup> / Cherbourg

Dimanche 9 janvier

8h45 : DM3/Sotteville

10h30 : DM4 / Belleville

## SPECTACLE DES SENIORS

Il reste encore quelques places !

Vous avez omis de vous inscrire au spectacle des seniors «Desparaté mamies» programmé mercredi 12 et jeudi 13 janvier, à 14h, à l'Espace Aragon ? Il est encore possible de le faire par téléphone au 02 35 23 87 87.

# Le P'tit journal d'Oissel #114

6 janvier 2022



**N**os fêtes de fin d'année ont à nouveau été perturbées par la situation sanitaire. Alors que nous espérons revivre normalement, nous devons faire preuve de patience et de prudence pour nous protéger contre le Covid. Dans ce contexte, la cérémonie des vœux de la ville se fera à distance par vidéo même si nous aurions préféré nous retrouver pour discuter, échanger un sourire, partager le quotidien.

En ce début d'année 2022 nous n'oublions pas toutes celles et ceux qui ont été et qui restent en première ligne, tous les métiers du soin et du lien qui soignent dans un système de santé à bout

de souffle, les agents municipaux qui accompagnent alors que des services publics s'éloignent des territoires.

En 2022, le centre Eliane Teumbeuf, après son agrandissement et sa rénovation, pourra à nouveau accueillir les usagers qui trouveront dans un même lieu le CCAS, la maison France services avec un guichet unique pour faciliter les démarches administratives. C'est là une volonté de la ville de garantir des services à la population de proximité.

De nombreux projets verront le jour cette année pour nos enfants, pour les habitants. L'école élémentaire Jean Jaurès poursuit sa réhabilitation pour une réouverture du bâtiment existant avant la phase de construction de la nouvelle extension centrale. Le programme de renouvellement urbain avec le projet du quartier Saint-Julien va permettre une requalification des immeubles, un

réaménagement des espaces publics et de nouveaux équipements pour les habitants, les associations, les commerces. La zone économique de La Sablonnière verra également les premières constructions sortir de terre après la phase de reconversion et d'aménagement de 25 hectares

des friches industrielles initialement polluées.

Chères Osseliennes, chers Osseliens, la situation sanitaire ne doit pas nous décourager, nous continuerons d'avancer pour notre belle ville. Avec toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022, qu'elle soit l'année des jours heureux pour toutes et pour tous.

## Madame, Monsieur,



## 6/7 8/9 Sommaire

### Pages 2 à 4

Près de chez vous

### Page 5

Objectif découverte et formation pour les 16-25 ans

### Pages 6 et 7

Compte rendu du conseil municipal du 16 décembre

### Pages 8 et 9

Contournement Est de Rouen

### Page 10

A l'agenda  
Zim & Zoum

### Page 11

Cinéma  
A vous de jouer !

### Page 12

Desperate mamies et Vice Versa



Ce numéro est une publication de la **mairie d'Oissel-sur-Seine**, place du 8 mai 1945, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 89 [www.ville-oissel.fr](http://www.ville-oissel.fr) - **Directeur de la publication** : Stéphane Barré. **Directrice**

**de la communication** : Sylvie Lebourg. **Rédaction, photos et maquette** : Sylvie Lebourg, Christine Marti, Nicolas Frénel, Charles Viançon Ponté. **Service Communication** : 1 bis, rue du Maréchal-Foch, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 93. Courriel : [communication@ville-oissel.fr](mailto:communication@ville-oissel.fr) - ISSN : 0755-0928. Imprimé par Iropa, rue de la Roquette - parc de la vente Olivier, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray, à 6500 exemplaires sur papier recyclé.

## Inscription sur les listes électorales

Les habitants non-inscrits et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au moment du scrutin (10 et 24 avril) peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter à l'élection présidentielle. La date limite est le 4 mars. Pour cela, ils peuvent utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## Oissel athlétisme club 76

**Cross CICS 76 Prix Eliane et Francis Hulbert dimanche 9 janvier, au stade Marcel-Billard** (course comptant pour le Challenge inter-cross de la Seine). Départ 8h45 pour les marches toutes catégories, et à partir de 9h pour les courses selon catégories.

11h30 : résultats, remise des récompenses au centre de loisirs Charlie-Chaplin. Vestiaires et douches seront à disposition. Pass sanitaire obligatoire et port du masque dans l'enceinte du stade et au centre Charlie-Chaplin

Pas d'inscription sur place (Covid 19).

**Renseignements et inscription en ligne (4€ pour les non licenciés aux clubs participants + certificat médical) :**  
**06 10 57 15 30.**

## Pass sanitaire pour accéder au pôle culture

Comme dans l'ensemble des autres structures culturelles et sportives de la ville, à compter du 10 janvier le pass sanitaire devra être présenté et contrôlé pour toutes les personnes de plus de 12 ans et 2 mois désirant se rendre au pôle culture (Cercle des loisirs et école municipale de musique et de danse). Pour les locations de salle, les personnes qui ne seraient pas en mesure de présenter un pass sanitaire valide pourront effectuer leur démarche à l'accueil de la mairie. Des formulaires y seront à disposition. Les demandes peuvent également être effectuées au 02 32 95 89 57 ou par mail à [location.salle@ville-oissel.fr](mailto:location.salle@ville-oissel.fr). Le contrôle sera également effectué lors des permanences de réservations de billets de spectacles les lundi et jeudi soirs à l'Espace Aragon.

## Oissel fête Noël

Ambiance festive à Oissel, samedi 18 décembre ! Dans un froid de saison mais sous un ciel radieux, familles et promeneurs ont profité en centre-ville des animations proposées par la Ville en partenariat avec l'Union des commerçants et artisans, le Comité des fêtes et l'association Solinor. Stands variés, manège, structure gonflable ou Père Noël ont attiré de nombreux promeneurs sur les places de la Paix et de la République. Pendant qu'un peu plus loin, au Palais des congrès, des spectateurs impressionnés étaient embarqués au milieu de combats à l'épée et des sortilèges des aventuriers et sorciers de la troupe Afag venue présenter son spectacle de Noël !



## Amicale retraite et loisirs

### Communiqué

### Cotisation 2022

Elle s'élève à 10€/personne et 14€/personne pour les nouveaux adhérents extérieurs d'Oissel. La carte est mise en vente jusqu'au 22 février chaque mardi de 10h à 11h30, au studio d'animation (9bis, rue du Maréchal-Foch). Après cette date, il ne sera plus possible de cotiser.

## Le nouveau Labo avec ce numéro !

Retrouvez toute la programmation culturelle du premier semestre 2022.



## Vacances à Oissel

Oissel sports, centres de loisirs, accueil de jeunes... Activités physiques, jeux et sorties étaient au programme des vacances à Oissel en cette fin d'année : tournois de futsal ou basket à Germinal, séances à l'Espace Aragon avec Ciné Noël, ateliers de décorations festives, etc. Une ambiance conviviale et festive appréciée des petits et grands !

## DÉMOLITION DE LA TOUR URÉE

Une page de l'histoire industrielle d'Oissel s'est tournée mardi 14 décembre avec la démolition de l'une des tours qui identifiait l'ancienne société Azolacq (Société chimique d'Oissel). La société Retia, chargée par la Société chimique d'Oissel, des travaux de démantèlement et de réhabilitation a confié à Cardem la démolition de la tour «urée» en utilisant des charges d'explosif. La tour «nitrate» en métal, d'une hauteur de 75 mètres, sera quant à elle déconstruite prochainement. L'opération sera effectuée en journée à l'aide d'engins mécaniques. L'ensemble des travaux de démantèlement du site devrait être achevé d'ici mi-2022.



©Didier Baligout

# Objectif découverte et formation pour les 16-25 ans

**En décembre dernier, le conseil municipal a renouvelé la participation de la Ville à la formation des jeunes aux métiers de l'animation. S'ajoutent à cette offre des nouveautés pour les aider dans l'apprentissage de la vie active.**

**P**articiper à l'animation d'un accueil collectif de mineurs, c'est s'engager pour contribuer à l'éducation des enfants et des adolescents, c'est prendre plaisir à créer les conditions de leur épanouissement et de leur accueil. Les parcours de formation conjuguent sessions théoriques et expérience d'animation des enfants et des adolescents.

Ces expériences, effectuées lors de stages pratiques au sein des différentes structures de la ville (centre de loisirs Charlie-Chaplin, centre de loisirs de quartier Les Violettes, Oissel sports, Été sportif), constituent un réel enrichissement des projets des équipes d'animation et contribuent à l'amélioration de l'accueil des enfants.

## **Contrat d'aide animateur/animatrice**

Il est désormais possible pour les jeunes de la commune, à partir de 16 ans, de découvrir le métier d'animateur au centre de loisirs Charlie-Chaplin, en tant qu'aide animateur pendant deux jours.

L'objectif de cette première expérience est de conforter leur envie de passer le Bafa.

**Renseignements : 02 35 91 81 50 - jeunesse@ville-oissel.fr**

## **Prise en charge des frais de formation Bafa et BAFD**

Les animateurs résidant à Oissel et recrutés dans le cadre des accueils collectifs de mineurs de la ville peuvent prétendre à une participation financière dans le cadre de leur formation Bafa et Bafd (stage de formation générale et d'approfondissement). L'aide financière sera versée au prorata du nombre de jours travaillés, à raison de 5€ par jour travaillé, plafonné à hauteur de 50% du montant de la facture réellement payée. Pour bénéficier de cette aide, l'animateur doit faire une demande écrite adressée à M. le Maire et l'accompagner d'une attestation de stage portant un avis favorable. Et dans le cadre de la convention liant la ville aux Francas de Seine-Maritime, les jeunes Oisseliens peuvent bénéficier d'une réduction de 10% sur les stages Bafa et BAFD Francas.

**Renseignements : 02 35 91 81 50 - jeunesse@ville-oissel.fr  
et 02 35 66 21 01 - sport@ville-oissel.fr**

## **Accueil de jeunes bénévoles dans le cadre du dispositif «Tope là»**

Le dispositif «Tope-là» proposé par le Département, permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser leur projet en contrepartie d'un engagement bénévole. Le projet personnel doit viser l'autonomie à travers le logement, les études, la formation, la santé, la mobilité. Afin de soutenir l'implication des jeunes dans la vie citoyenne, la ville d'Oissel peut accueillir des jeunes inscrits dans ce dispositif, pour des missions de bénévolat dans les services de la ville. Les missions devront être des actions de participation à la vie de la collectivité, répondant à des objectifs de civisme : la maintenance des infrastructures, la participation à des événements sportifs, culturels, festifs, la décoration des accueils des services...

**Renseignements : 02 35 91 81 50 - jeunesse@ville-oissel.fr**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

**Les membres du conseil municipal se sont réunis jeudi 16 décembre. A l'ordre du jour des questions sur les finances, les travaux, l'enfance, la jeunesse, la vie associative, la culture, l'urbanisme, la politique de la ville, le personnel. Zoom sur quelques points.**

En préambule du conseil municipal, M. le Maire proposait une motion présentée par Luc Delestre, adjoint, en réaction à la décision du Gouvernement de confirmer la construction du Contournement Est (lire page 8).

## CULTURE, LOISIRS, PATRIMOINE

### Convention avec l'association Aux paniers d'Oissel

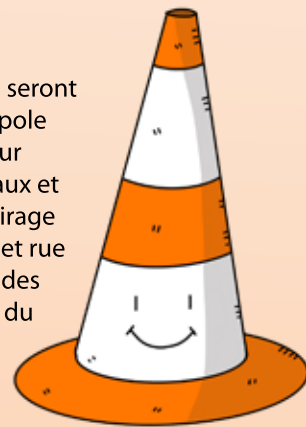
L'association Aux paniers d'Oissel regroupe des consommateurs désireux de s'impliquer dans l'économie solidaire en respectant les principes des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap). Elle met ainsi en relation des adhérents et des producteurs. Pour pouvoir exercer cette nouvelle activité, l'association a sollicité le prêt de la salle normande, chaque jeudi, de 17h30 à 19h30. Une convention sera donc signée entre la ville et l'association (unanimité).



Chantier éducatif avec l'Apré en juillet 2021.

## TRAVAUX

Plusieurs conventions seront signées avec la métropole Rouen Normandie pour l'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public quai de Rouen et rue Turgis, ainsi que pour des travaux de voirie quai du Buisson et impasse des Lavandes (unanimité).



## ENFANCE – JEUNESSE

### Convention avec l'Apré

La convention tripartite entre la Ville, la métropole Rouen Normandie et l'Association de prévention de la région Elbeuvienne (Apré) est prolongée jusqu'en décembre (unanimité). Par ailleurs, une convention est signée entre la Ville et l'Apré pour poursuivre les activités en direction des adolescents, des jeunes adultes et des familles sur le territoire de la commune. En contrepartie, la Ville verse une participation financière au service de prévention spécialisée, l'axe parentalité et le point écoute ados (unanimité).

**Prise en charge des frais de formation Bafa et BAFD (lire page 5) (unanimité)**

**Accueil de jeunes bénévoles dans le cadre du dispositif «Tope là» (lire page 5) (1 voix contre)**



## URBANISME

### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Très prochainement, les usagers pourront déposer leurs dossiers (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) par voie électronique. Pour cela, la Ville va mettre en place le guichet automatique des autorisations d'urbanisme. Elle adhèrera à France Connect (unanimité).



Atelier "Petit plus" à l'école Pasteur, rentrée 2020.

## POLITIQUE DE LA VILLE

### Contrat de ville 2022

Dans le cadre du contrat de ville et du plan d'engagements renforcés et réciproques pilotés par la Métropole, la Ville établit chaque année une programmation prévisionnelle. Pour 2022, il est proposé de poursuivre les actions suivantes :

- Réussite éducative des scolaires, Petit plus
- Accueil des jeunes et insertion socio-professionnelle
- Chargé d'accueil et de proximité pour l'emploi

(1 voix contre)

## PERSONNEL

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge le fondement légal ayant permis le maintien des régimes dérogatoires à la durée légale du travail. Les collectivités territoriales avaient un an à compter du renouvellement de leur assemblée délibérante pour définir les règles d'application. Elles sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Après les réunions de concertation avec les membres du Comité technique, les représentants syndicaux et consultation du personnel, le protocole du temps de travail est fixé. Il détermine la répartition des régimes selon le service de rattachement ainsi que la prise en compte de sujétions particulières liées à la nature des missions et la définition des cycles de travail qui en résultent.

Elus et représentants du personnel ont fait part à plusieurs reprises de leur profond désaccord concernant cette loi de transformation de la fonction publique. Peu avant la réunion du conseil, M. le Maire échangeait encore avec les personnels (notre photo).

(2 voix contre)



# **NON AU CONTOURNEMENT EST ! LA MOBILISATION CONTINUE**

**La nouvelle est tombée mercredi 15 décembre, à l'occasion d'une visite du Premier Ministre à Rouen : le gouvernement donne son feu vert au Contournement Est. Depuis, les mobilisations se multiplient.**

**En préambule du conseil municipal, jeudi 16 décembre, M. le Maire présentait une motion en réaction à la décision du Gouvernement.**

**Le 20 décembre, plusieurs associations : Effet de**

**serre Toi-même, France nature environnement, Non à l'autoroute A133-A134, Coalition climat Rouen, Alternativa-Rouen Ferme de Bonsecours, Sauvegarde du Cadre de vie du plateau Est de Rouen, Conseil citoyen de la transition écologique et solidaire Eure-Seine, ont organisé une manifestation au départ du Conseil régional vers le Conseil départemental.**

## **MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE CONTRE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CONTOURNEMENT EST**

L'annonce faite hier par le Premier Ministre de lancer la construction du Contournement Est de Rouen est une décision politique grave, à quelques mois des élections présidentielles, un véritable pied-de-nez à la démocratie.

Cette décision lourde de conséquences balaye avec mépris la ferme et constante opposition des élus locaux d'Oissel et d'autres réunis au sein d'une association d'élus, rejoints depuis par une large majorité à la Métropole de Rouen désormais convaincue et opposée à ce projet, ceux de l'Eure qui dénoncent également cet aménagement. Cette décision porte de lourdes conséquences sur la santé et la qualité de vie des habitants qui sont majoritairement opposés à cette autoroute polluante, bruyante et payante imaginée dans le monde d'avant.

C'est l'évidente influence de quelques-uns qui veulent tordre le bras à l'Etat pourtant condamné pour son inaction climatique ; tout ceci au détriment du plus grand nombre en imposant ce choix irresponsable en plein débat sur la santé, les dérèglements climatiques, la lutte contre l'artificialisation des sols et les équilibres urbains pour quelques avantages escomptés.

Jamais en cinquante ans, ce projet n'a trouvé de terrains propices à sa réalisation car entaché d'inconvénients bien plus importants que de gains réels :

- les études de circulation et de report des flux attendus par cet ouvrage n'ont jamais pu démontrer

leur véritable impact positif sur la qualité de vie des habitants de la métropole de Rouen,

- l'argument qui soutient l'affirmation que le développement des véhicules électriques serait la solution à tous les problèmes de bruit, de pollution ne tient pas. Les bruits de roulement, de freinage et d'accélération des véhicules électriques sont réels. Le développement des véhicules électriques qui serait lié à ce projet selon le Premier Ministre est une illusion destinée à le verdir sur le papier.
- le coût du péage enfin sera un réel frein à l'utilisation de ce contournement conduisant inévitablement les automobilistes et les chauffeurs routiers à ne pas l'emprunter. Avec la privatisation des concessions d'autoroutes, ce projet cofinancé par les collectivités territoriales, l'Etat et le concessionnaire va encore une fois peser sur le contribuable et les utilisateurs. Depuis la privatisation, les sociétés autoroutières augmentent en effet les tarifs de péages bien au-delà du coût des investissements et de l'entretien des infrastructures.

D'autres solutions doivent être prioritaires car il est urgent de concevoir d'autres alternatives de transport des personnes et des marchandises sur Rouen. Le budget conséquent de 886 millions d'euros (chiffre de 2015)

prévu dans le cadre de ce projet serait bien plus utile au développement des connexions ferroviaires, du Tram-Train sur l'ensemble de la Métropole, pour le développement du fluvial et d'autres alternatives en matière de mobilités restant à inventer, de fret limitant ainsi nos impacts sur l'environnement et la qualité de vie, dans l'intérêt général tout simplement.

Au regard des enjeux en termes de protection de l'environnement et de santé publique, le Conseil municipal d'Oissel :

- s'oppose à la réalisation du projet de contournement Est de Rouen
- demande à l'Etat le retrait immédiat du projet
- demande à l'Etat l'arrêt de l'appel à candidature de mise en concession.

(motion votée à l'unanimité)



**De leur côté, Sos Gares et le Comité de défense du triage SNCF de Sotteville ont cosigné un communiqué de presse.**

**«AMÉLIORER LA CIRCULATION DANS LA MÉTROPOLE ET DÉSENGORGER ROUEN PASSE PAR PLUS DE FERROVIAIRE ET NON LE CONTOURNEMENT AUTOROUTIER EST !»**

Le contournement autoroutier Est de Rouen prend place à nouveau. Répondant au travail de lobbying de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen Métropole, des présidents des Conseils départemental et régional, l'État renie ses engagements de ne plus financer des infrastructures polluantes et de ne pas les imposer contre l'avis majoritaire des collectivités locales. Il renoue également avec les propos outranciers et mensongers comme quoi :

- l'effort financier national serait comparable à ce qui se fait déjà pour les petites et grandes lignes ferroviaires ;
- qu'il n'y aurait pas d'alternative crédible à ce contournement ;
- que l'intérêt général prime dans cette décision ;
- que la compétitivité du port de Rouen serait à ce prix...

Autant d'arguments éculés que nous avons tout au long du débat public, avec bien d'autres combattus un à un. Mais pire, le réchauffement climatique désormais irréfutable et qui doit présider toutes réflexions quand il s'agit de transport et de mobilité n'a pour seule réponse, ici, que «le tout-camion et voiture» avec le développement attendu et supposé des véhicules électriques !

Édifiant et consternant quant à l'urgence que revêt cette lutte pour la vie de nos enfants et petits-enfants. Une lutte où la défense du ferroviaire est plus qu'un atout, voire une des conditions majeures de celle-ci ! Tout particulièrement à propos de ce projet, à l'instar du réseau ferroviaire normand déjà en place et quasi en totalité électrifié, de la gare de triage SNCF de Sotteville-lès-Rouen, des dessertes par rail des silos du grand port maritime de Rouen. Silos qui sont desservis actuellement à peine à 5% par le fer et à 2% par voie fluviale !

Enfin, quid des transports routiers qui vont toujours croissants, du projet «Seine Sud», zone d'activité industrielle d'avenir souhaitable, attendue et possible sur notre agglomération. 800 hectares, que ce projet autoroutier contracte alors qu'ils sont idéalement placés à proximité immédiate de la Seine, de la gare de triage SNCF de Sotteville-lès-Rouen, d'un accès routier.

Aujourd'hui, la part du fret ferroviaire en France avoisine les 9%, soit la moitié de la moyenne européenne ! C'est cela le problème et ce n'est pas sans incidences sur la tarification des billets de trains pour les voyageurs : moins de trains de marchandises, ce sont des trains de voyageurs plus chers (coûts des sillons, d'investissements et de maintenance du réseau) !

C'est pourquoi, tant pour ce projet du contournement Est de Rouen que pour d'autres, la priorité est de mettre en phase les discours écoresponsables avec les actes, d'en finir avec cette écologie hors du politique axée sur le seul terrain de la morale culpabilisatrice qui, en définitive, fait la part belle à un système économique hors de toute «éco-production». Résolutions, qui passent par abolir le modèle de référence pour le ferroviaire qu'est dorénavant la route, l'État, les autorités régionales organisatrices des transports ne s'obstinent plus à penser les mobilités en termes de concurrence, de compétitivité, dumping social à la clef, alors qu'elles doivent répondre à des logiques de complémentarité, d'intermodalité, sous maîtrise publique !



**Manifestation du 20 décembre à Rouen**



**SAM 8 JANV.**

**Gali comptines** (0-3 ans), 10h, Galilée



**Prise des licences, assemblée générale et remise de récompenses** du Bouchon d'Oissel, dès 14h30, au local

**CINÉMA - 8 et 9 janv.** 3 films du week-end, Espace Aragon (ci-contre)

**LUN 10 JANV.**

**Assemblée générale** de l'Amicale retraite et loisirs, 14h30, foyer municipal

**MER 12 & JEU 13 JANV.**

**Spectacle des seniors :** *Desperate mamies*, 14h et 16h30, Espace Aragon (lire p.12)

**JEU 13 JANV.**

**Spectacle :** *Desperate mamies*, 20h30, Espace Aragon (lire p.12)

**SAM 15 JANV.**

**Spectacle :** *Zim & Zoum*, 11h et 14h, auditorium Roland-Leroy (lire ci-dessous)

**Assemblée générale** des ACPG-CATM-TOE, 14h, foyer municipal

**CINÉMA**

**Cinéma :** *Rose* 16h, *Chère Léa* 18h30, *Spiderman No Way Home* 21h, Espace Aragon

**DIM 16 JANV.**

**CINÉMA :** *Chère Léa* 15h30, *Spiderman No Way Home* 18h, Espace Aragon

**SAM 18 JANV. > SAM 5 FÉV.**

**Expo peinture :** *Fabienne Bedouet*, Galilée

**MER 19 JANV. > MER 23 MARS**

**Animation :** *Ateliers mangas* (chaque mercredi), 14h30, Galilée Sur réservation.

**MER 19 JANV.**



**Permanence d'un architecte conseil en urbanisme et environnement**, 9h>12h, Pôle technique Maurice-Haule sur RDV au 02 32 95 89 85

**JEU 20 JANV.**

**Spectacle** *Vice Versa*, 20h30, Espace Aragon (lire p.12)

**SAM 22 JANV.**

**Nuit de la lecture**, 19h, Galilée

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## CRÉATION MUSICALE ZIM & ZOUM

Samedi 15 janvier à 11h et 14h, auditorium Roland-Leroy



Venez assister à cette escapade fantastique au cours de laquelle chaque instrument enseigné à l'École municipale de musique et de danse est successivement mis en lumière. Pour cela, onze professeurs de l'école seront présents sur scène. Les enfants pourront ainsi découvrir l'ensemble des pratiques musicales proposées.

Les fûts et cymbales de la batterie accompagnent les pas de Maître Zoum et de son assistant Zim, guitare et flûte rythment leur cavalcade à cheval, la forme allongée et le son grave et brillant du trombone figurent un dragon un peu grognon...

Trompette, saxophone, violon violoncelle et accordéon enchainent les clins d'œil aux grands thèmes du cinéma (*Folie des grands*,

*le château ambulant, Pirates des Caraïbes, Rocky...*) et survolent tous les styles musicaux : classique, jazz, musiques actuelles... (Pony, Schubert, Nat King Cole...).

Pendant 30 minutes, les intermèdes musicaux alternent ou se mêlent aux saynètes écrites par François Accard et jouées avec malice par deux comédiens talentueux venus sauver un «*vieux sorcier barbu sans dents, sans cheveux, avec un crapaud sur la tête*».

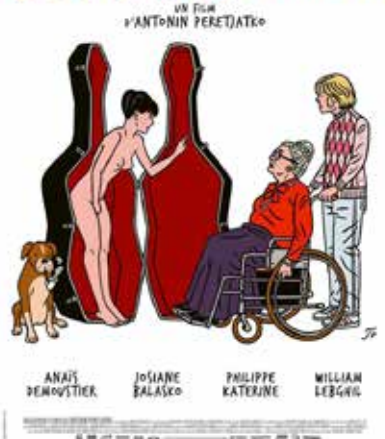
Représentation gratuite pour tout public (dès 7 ans).

Réservation obligatoire au 02 35 66 00 87 ou par mail à [musique@ville-oissel.fr](mailto:musique@ville-oissel.fr)

Pass sanitaire et port du masque obligatoires ■

## A L'ESPACE ARAGON SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JANVIER

### LA PIÈCE RAPPORTÉE



SAM 16H - DIM 18H

1h26

**COMÉDIE** - Paul Château-Tétard, vieux garçon de 45 ans et pur produit du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, prend le métro pour la première fois de sa vie et tombe amoureux d'une jeune guichetière, Ava.



SAM 18H30

2h

**DRAME** - Deux femmes, Janis et Ana, se rencontrent dans une chambre d'hôpital sur le point d'accoucher. Elles sont toutes les deux célibataires et sont tombées enceintes par accident. Janis, d'âge mûr, n'a aucun regret et durant les heures qui précèdent l'accouchement, elle est folle de joie. Ana en revanche, est une adolescente effrayée, pleine de remords et traumatisée.



SAM 21H - DIM 15H30

1h35

**COMÉDIE** - Chantal et Christian vivent une retraite paisible. Mais depuis que leurs enfants Sandrine et Stéphane ont quitté le nid, ceux-ci ne donnent plus beaucoup de nouvelles. Les occasions de se réunir en famille se font de plus en plus rares... Quand les rejetons annoncent qu'ils ne viendront pas fêter Noël, c'en est trop pour Chantal et Christian !

Tarifs : 6,20€, 4,20€ (réduit), 3,10€ (carte Labo) / Bandes-annonces sur ville-oissel.fr  
 En raison du plan vigipirate, les entrées à l'Espace Aragon sont filtrées et un contrôle des sacs peut être effectué. Pass sanitaire exigé.

## A VOUS DE JOUER ! CETTE SEMAINE : BONNE ANNEE 2022 !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1							L	A				
2												
3	M	U	N	I	C	I	P	A	L	I	T	E
4												
5	V	O	U	S	S	O	U	H	A	I	T	E
6												
7				U	N	E						
8												
9	E	X	C	E	L	L	E	N	T	E		
10												
11			A	N	N	E	E					
12												

### HORIZONTALEMENT

**1-** Il y en a plus d'un qui est commune en France - **2-** Le matin - Bête de sommes - Préfixe - **3-4-** Culottés - Qui n'est pas un violent - **5-6-** Souhaité bon par la municipalité d'Oissel - Deux points aux cartes - Autorise une certaine largeur - Tombe du ciel - **7-** Trois lettres qui se suivent - Occasionne souvent une nuit blanche - **8-** Station climatique de la Haute-Savoie - Long métrage - C'est très personnel - **9-10-** Un soutien de poids - Portes plumes - **11-** Un certain savoir - Suffixe - **12-** Travailles avec ses fils - Des caractères d'un autre temps -

### VERTICALEMENT

**A-** Bouilloires à thé - Un point de côté - **B-** Jouons - Une protection rapprochée - **C-** Trois retirées de neuf - Mit à l'impôt - **D-** Arrive dans le grand monde - Coupas avec les dents - **E-** Manière à se répéter - Plonger pour un anglais - Précède le pas - **F-** Lettres d'introduction - Synthétiques - **G-** On peut en crever sans en mourir (mot au singulier) - Reste en carafe - **H-** Céleri - Endommager - **I-** Joignit les deux bouts - Vieux frère - **J-** Prénom masculin - Fait donc mouche - **K-** Mit à la bouche - Course de chiens - **L-** Provoque un feu - Département français -



# DESPERATE MAMIES

CRÉATION & MISE EN SCÈNE  
FRED VASTAIR



**D**eux «Desperate Mamies» prêtes à tout pour s'évader de leur maison de retraite ! A la suite d'un incroyable gain au loto, Yolande, 80 ans, annonce à sa fille qu'elle va tout donner à la Croix Rouge. C'est alors qu'elle se retrouve bizarrement «incarcérée» dans une maison de retraite, enfermée dans la chambre haute sécurité surnommée «Alcatraz». Entraînée par sa complice Frieda, elle prépare minutieusement son évasion...

*«Un sujet d'actualité traité de manière drôle et décalée»*

*«Spectacle haut en couleur, mené de bon train par des acteurs virevoltants qui ont pris les spectateurs en otage pour un moment de pur délire, à voir absolument» ■*

**Espace Aragon**

**Jeudi 13 janvier, 20h30**

**Tarifs : 9,40€ / 6,40€ / 4,70€ (carte labo)**

**Réservations : Tél. 02 32 95 89 57 ou**

**resabilletterie@ville-oissel.fr**



# LES VICE VERSA

**P**longez dans l'imaginaire de ces deux artistes hors du commun influencés par les cartoons et les personnages de Jim Carrey, Charlie Chaplin, Fred Astaire, Buster Keaton... Une véritable bande dessinée en live qui détonne par son humour et les performances physiques. L'imaginaire de l'un met sans cesse à l'épreuve celui de l'autre et Vice Versa.

*«Récompensés dans de nombreux festivals d'humour, Les Vice Versa continuent leur folle ascension et n'ont de cesse d'émerveiller le public partout où ils passent.» ■*

**Espace Aragon**

**Jeudi 20 janvier, 20h30**

**Tarifs : 13,40€, 9,40€ et 6,70€ (carte Labo)**

**Réservations Tél. : 02 32 95 89 57 ou**

**resa.billetterie@ville-oissel.fr**